

DELIBERATION  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS VILLE DE MAZERES  
Lundi 21 octobre 2024

N° 2024 4 2

Nombre de membres en exercice : 17

Présents : 10  
Procurations : 3  
Votants : 13

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE et le VINGT ET UN OCTOBRE à DIX HUIT HEURES  
Le Conseil d'Administration du CCAS de MAZERES (Ariège) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Louis MARETTE

Date convocation du Conseil d'Administration : 16/10/2024

**Etaient présents :** MARETTE Louis, BIAIS Carole, BOUSQUET Jean-Louis, CANOUE Germaine, DAGNAC Eliane, EYCHENNE Marguerite, LABEUR Michel, PONS Géraldine, PUJOL Jacques, ROOU Christine.

**A donné pouvoirs :** POUIL Bernadette, RAYNIER Valérie, ZAMBONI Daniel.

**Absents excusés :** BRIQUET Gaëlle, DARBAS Marika, DEJEAN Gaston, PITORRE Muriel.

Secrétaire de séance : Michel LABEUR

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1- BUDGET CCAS 2024  
AJUSTEMENT DE LA MASSE SALARIALE**

M. Jacques PUJOL Vice-Président du CCAS de Mazères évoque aux membres du Conseil d'Administration la nécessité de prononcer une augmentation des crédits afférant à la masse salariale générée par l'encassement d'indemnités journalières sur l'exercice et non prévues initialement.

La traduction comptable est la suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-6413 f : Personnel non titulaire - Rémunérations	0,00 €	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	0,00 €	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 000,00 €
<b>TOTAL R 013 : Atténuations de charges</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 000,00 €
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	0,00 €	9 000,00 €	0,00 €	9 000,00 €
<b>Total Général</b>		9 000,00 €		9 000,00 €

Où ces exposés le Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorise l'ouverture de crédits par décision modificative n°1 telle qu'exposée ci-dessus.

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT  
Pour copie conforme - au registre sont les signatures  
MAZERES, le 23/10/2024

LE PRESIDENT,  
Louis MARETTE



Le secrétaire de séance,  
Michel LABEUR

